



















Une formation sur-mesure

« Améliorer sa qualité de vie au travail sur les enjeux liés au numérique »

Un parcours de formation à destination des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire

Ce parcours de formation s'adresse à la fois aux dirigeants et salariés de structure de l'ESS souhaitant se former pour encadrer l'utilisation des outils numériques et ainsi améliorer leur qualité de vie au travail.

Des modules complémentaires selon vos besoins

Des temps collectifs pour s'inspirer et des temps individuels pour favoriser le changement

Des cas pratiques / Appuis personnalisés

Une flexibilité des consultants pour se déplacer dans votre structure

Un parcours défini dans le temps pour favoriser le changement

Une formation payante entièrement prise en charge, éligible à un financement OPCO

Je m'inscris à la formation

Une formation sur-mesure



Le parcours de formation-action

2 jours en présentiel en temps collectifs, complétés par un suivi individualisé

Comprendre et analyser

- 1- Comprendre l'impact du numérique sur vos conditions de travail
- L'identification de vos besoins
- L'évaluation d'impact positif et négatif de votre utilisation du numérique

1 jour - présentiel collectif

2- Evaluation en présentiel en équipe dans la structure des impacts et risques selon votre organisation et activités

3h - présentiel intra-entreprise

Construire l'action

3- Elaboration individualisée d'un plan d'actions adapté en fonction du diagnostic

3h - distanciel intra-entreprise

Piloter le changement

4- Echange de pratiques en collectif pour cultiver l'entraide entre pairs et poursuivre la mise en œuvre du changement.

1 jour - présentiel collectif

5- Suivi individualisé à distance pour faire un point sur la mise en place du changement dans votre structure.

2h - distanciel intra-entreprise

6- Bilan et perspectives

2h - distanciel collectif

Les modules complémentaires optionnels

Module C1: Le dialogue social appliqué au pilotage de la transformation numérique

3h - présentiel collectif

Module C2: Développer la compétence numérique

3h - distanciel collectif



Evaluation des Impacts du Numérique dans votre Organisation : de quoi parle-t-on ?

Objectif général : Permettre aux participants d'avoir une vision globale de la formation sur l'impact du numérique dans leur Organisation, en réponse à leurs besoins de terrain.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de l'atelier les participants seront capables de :

- Appréhender l'ensemble des promesses de progrès (opportunités) offertes par le numérique et les risques associés à chacune d'elle
- Distinguer et classer les différents facteurs qui vont peser dans l'impact de la montée du numérique
- Identifier les impacts et les risques liés à l'usage des outils numériques dans leur secteur et leur activité, et plus spécifiquement les décliner par métier.
- Choisir les modalités d'accompagnement adaptées à leur situation

Livrables

A la fin du module, au-delà des compétences et savoirs acquis, les participants repartent avec un tableau des Impacts et Risques du numérique pour sa structure.

Public (h/f)

- > Dirigeant d'association ou d'entreprise de l'ESS, bénévole ou salarié, représentant employeur de la structure
- > Salarié d'association ou d'entreprise de l'ESS, représentant salarié de la structure

Durée

1 jour

Lieu

Présentiel, Lyon

Prérequis

- Pour chaque structure participante, seront présents autant que possible un membre de la Direction et un représentant du personnel 1 (à voir suivant chaque situation)
- Avoir répondu à un questionnaire de positionnement en amont en vue de l'ajustement du module



Méthodologie et stratégie liée à l'évaluation des impacts du numérique dans l'organisation

Objectif général : Donner aux participants une méthode pour évaluer les besoins, les impacts et les risques de la Transformation numérique dans leur organisation et l'appliquer.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de l'atelier les participants seront capables :

- Ouvrir la « boîte noire » des transformations numériques pour mieux définir leurs besoins et conduire leur projet d'adaptation.
- Evaluer les impacts et les risques liés à l'usage des outils numériques dans leur secteur et leur activité, déclinés par métier.

Ils seront confrontés à la nécessité et de l'efficacité du dialogue social et du dialogue professionnel pour mener cette évaluation

Livrables

A la fin du module, au-delà des compétences et savoirs acquis, les participants repartent avec une « boîtes noires » adaptée.

Public (h/f)

- > Dirigeant d'association ou d'entreprise de l'ESS, bénévole ou salarié, représentant employeur de la structure
- > Salarié d'association ou d'entreprise de l'ESS, représentant salarié de la structure

Durée

3 heures

Lieu

Présentiel en interne au sein des structures participantes

Prérequis

- Dans la structure seront présents autant que possible un membre de la Direction et un représentant du personnel, dont au moins l'un aura suivi le module de formation « Evaluation des Impacts du Numérique dans votre Organisation : de quoi parle-t-on ? »
- Le dirigeant ou le binôme auront choisi les autres membres de la structure participant à ce module de formation en intra



Définition du plan d'actions numérique dans votre Organisation

Objectif général : Définir et prioriser les actions à mener suite à l'évaluation des besoins, impacts et risques de la Transformation numérique dans l'organisation. Etre capable de faire les liens entre son plan d'action « Transition numérique » et toutes les dimensions de son organisation.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de l'atelier les participants auront établi :

- Un plan d'action pour la transition numérique adapté aux besoins de leur organisation
- Une charte informatique régulant les pratiques liées à l'utilisation du numérique
- Une formalisation des règles permettant d'encadrer l'usage du télétravail s'ils sont concernés par celui-ci

Livrables

A la fin du module, au-delà des compétences et savoirs acquis, les participants repartent avec les 3 documents : plan d'action, charte informatique, règles de Télétravail (au besoin).

Public (h/f)

- > Dirigeant d'association ou d'entreprise de l'ESS, bénévole ou salarié, représentant employeur de la structure
- > Salarié d'association ou d'entreprise de l'ESS, représentant salarié de la structure

Durée

3 heures

Lieu

Visio-conférence

Prérequis

• Dans la structure seront présents les membres de la Direction et du personnel, dont au moins ayant suivi le module « Evaluation des Impacts et des risques du Numérique dans votre Organisation et définition des besoins »



Plan d'actions : retour d'expérience et partage de pratiques

Objectif général: Ajuster son plan d'actions par un premier retour d'expérience.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de l'atelier les participants :

- Disposeront d'une méthodologie d'analyse d'actions en cours (design thinking AAR)
- Seront capables d'anticiper d'éventuels risques et opportunités supplémentaires par rapport à leur plan d'action initial
- Seront en capacité d'identifier des besoins de formation et d'information complémentaires

Livrables

A la fin du module, au-delà des compétences et savoirs acquis, les participants repartent avec un plan d'actions mis à jour.

Public (h/f)

- > Dirigeant d'association ou d'entreprise de l'ESS, bénévole ou salarié, représentant employeur de la structure
- > Salarié d'association ou d'entreprise de l'ESS, représentant salarié de la structure

Durée

1 jour

Lieu

Présentiel, Lyon

Prérequis

• Dans la structure seront présents les membres de la Direction et du personnel ayant participé à l'élaboration du plan d'actions pour la transition numérique dans leur structure.



Mise en place et suivi du plan d'actions

Objectif général : Suite à l'échange des pratiques avec les autres structures, faire un point d'étape pour évaluer l'avancement de son plan d'actions et le compléter si besoin.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de cette étape, les participants auront :

- Mesuré les écarts entre le prescrit et le réel
- Défini des mesures palliatives

Livrables

A la fin du module, au-delà des compétences et savoirs acquis, les participants repartent avec une matrice permettant à chacun de pondérer les risques.

Public (h/f)

- > Dirigeant d'association ou d'entreprise de l'ESS, bénévole ou salarié, représentant employeur de la structure
- > Salarié d'association ou d'entreprise de l'ESS, représentant salarié de la structure

Durée

2 heures ; au-delà, possibilité d'accompagnement sur demande

Lieu

Visio-conférence, intra dans la structure

Prérequis

• Dans la structure seront présents les membres de la Direction et du personnel ayant participé à l'élaboration du plan d'actions pour la transition numérique dans leur structure.

Pour aller plus loin...



Reprenez en main les conditions de travail dans votre structure : formez-vous à l'encadrement de votre utilisation des outils numériques !

Je m'inscris à la formation

Les modules complémentaires optionnels

MODULE C1 : Dialogue social appliqué au pilotage de la transformation numérique

Objectif général : Agir sur la Transformation numérique avec les outils de la conduite du changement.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de l'atelier les participants sauront :

- Identifier les grandes lignes de la conduite du changement dans une approche systémique.
- Identifier les spécificités de la transition numérique dans un système Ils auront par ailleurs pris conscience de l'incidence de la culture d'une organisation et des freins possibles à la conduite du changement

Durée et lieu

3 heures en présentiel à Lyon

Pour aller plus loin...



MODULE C2: Développer la compétence numérique

Objectif général : Découvrir et pratiquer le référentiel des compétences numériques et les différentes approches pour leur apprentissage. Le développement des compétences numériques est un des axes, mais pas le seul, pour mener un plan d'actions d'accompagnement de la transition numérique.

Compétences que vous allez acquérir

A la fin de l'atelier les participants sauront :

- Inventorier les compétences numériques générales et spécifiques à leur organisation
- Distinguer la nature des compétences à développer pour leurs équipes suivant la transformation envisagée
- Intégrer l'évaluation permanente de la formation
- Adapter les parcours de formation pour les personnes dites en « fragilité » face au numérique ou aux compétences de base nécessaires

Durée et lieu

3 heures en distanciel

N'hésitez pas à nous contacter!

Mérédith GUILLANNEUF

Chargée de projets en territoire Auvergne-Rhône-Alpes à l'UDES mguillanneuf@udes.fr – 07 88 26 92 78

Guillaume POINSIGNON

Chargé de développement et d'animation territoriale à l'UDES gpoinsignon@udes.fr – 06 70 41 69 23

Découvrez vos formateurs





Jean-Bernard MOUREZ - DYNetSENS

Fort de ses expériences en coordination et management d'équipe, Jean-Bernard a créé DYNetSENS, structure qui accompagne les dirigeants, managers et leurs équipes dans le développement du lien entre le sens et la qualité de vie au travail, et la performance de son organisation.



Claire-Marie GREINER - IdéoCLAIR

Formatrice, facilitatrice, coach professionnelle certifiée, Claire-Marie accompagne et forme depuis plus de 30 ans. Elle facilite les processus de transition grâce à ses compétences transversales et méthodes pédagogiques qu'elle utilise. IdéoCLAIR est une entreprise de facilitation, formation et coaching.

Les principes pédagogiques qu'ils appliquent :

Form'action:

- Les participants acquièrent des outils et des méthodes en les pratiquant et en les appliquant à leur situation : « learning by doing ».
- Toute formation repose sur des exercices concrets basés sur des situations vécues que les participants peuvent apporter.
- Des outils et dispositifs seront mis en place durant la formation pour mesurer l'implication et prévenir du désengagement.

Démarche créative :

- Créative Problem Solving -> Comprendre Imaginer Faire (CIF). Toute formation passe par les phases suivantes :
- 1. Clarification des besoins et objectifs à atteindre
- 2. Invention des propositions / solutions
- 3. Prototypage pour rendre les idées tangibles





L'espace régional de dialogue social



Ce parcours de formation a été pensé par l'Espace Régional de Dialogue Sociale dans l'Economie Sociale et Solidaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'Espace Régional de Dialogue Social (ERDS) de l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes rassemble les représentants régionaux des syndicats patronaux fédérés au sein de l'UDES et des organisations syndicales de salariés signataires de la Charte de fonctionnement de l'ERDS (CFDT, CFTC, CGT et UNSA).

En 2021, un **accord multiprofessionnel** a mis en avant la nécessité de reprendre en main l'**impact que le numérique peut avoir sur nos conditions de travail.**

L'offre de formation portée par l'ERDS permettra aux structures du territoire de réaliser un diagnostic autour du numérique et ainsi de pouvoir anticiper ce que le changement numérique peut induire sur les conditions de travail de toutes et tous.

La question du numérique apparaît comme particulièrement saillante. Bien avant la pratique régulière et généralisée du télétravail depuis mars 2020, le Baromètre Qualité de Vie au Travail de Chorum de 2017 indiquait que 18% des dirigeants associaient le numérique à du stress, et 20% à de la pression supplémentaire (contre respectivement 17% et 16% des salariés). 39% des salariés et 77% des dirigeants déclaraient se connecter souvent à un équipement numérique en dehors de leur temps de travail.

Le lien entre santé au travail et numérique se pose de plus en plus fortement dans les entreprises, et notamment celles de l'ESS. Les études aujourd'hui montrent un double enjeu : celui pour les **entreprises de l'ESS d'être proactives dans la mise en œuvre d'une transformation numérique**, et celui d'**impliquer les salariés/bénévoles/usagers** de ces futurs outils afin de mieux prendre en compte leurs besoins.











Numérique et QVCT, de quoi parle-t-on?



Quand on parle des technologies et des transformations...

Transition numérique

Processus global d'intégration des technologies numériques au sein de l'entreprise.

Transformation numérique

Elle recouvre la mise en œuvre concrète des outils numériques à la place d'outils non numériques ainsi que l'évolution d'un outil numérique ou le changement d'outil numérique.

Technologies numériques

Il s'agit des technologies matérielles et logicielles permettant de traiter des informations numériques et de les transmettre

Quand on parle des facteurs de risque liés aux transformations numériques...

Charge de travail (définition ANACT)

La charge de travail recouvre trois dimensions :

- La charge prescrite : elle recouvre tout ce qu'il est demandé de faire que ce soit au plan qualitatif ou quantitatif : les objectifs, les prescriptions, les outils et moyens à disposition etc.
- La charge réelle : elle correspond à ce qui est réellement réalisé : les aléas, les ajustements, le travail non prévu, le travail réalisé avec le soutien des collègues...
- La charge vécue : plus subjective, elle correspond à la représentation que chacun se fait de sa charge et du sens du travail.

Charge mentale

Elle est définie par la norme NF EN ISO 10075-1. Effet immédiat de la contrainte mentale résultant de l'ensemble des influences exercées par des facteurs externes sur un être humain et l'affectant mentalement. Tout travail comporte une part de charge mentale, il n'existe pas de pur travail d'exécution.

Fracture numérique

La fracture numérique est la disparité d'accès et d'utilisation des technologies numériques. Celle-ci peut se produire au sein d'une même entreprise.

Stress

Le stress survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face (définition de l'agence européenne pour la santé au travail)

Numérique et QVCT, de quoi parle-t-on?



Quand on parle de conduite du changement et du dialogue au sein de l'entreprise...

Conduite du changement

Elle est constituée de l'ensemble des opérations effectuées à l'initiative de l'employeur au sein d'une organisation pour permettre à l'entreprise de s'adapter au changement et à l'évolution de l'environnement.

Dialogue social

Le dialogue social inclut tous types de négociations, de consultations ou d'informations entre les employeurs et les travailleurs selon des modalités formalisées, sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun.

Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises, d'autant plus quand leurs organisations se transforment. De ce fait, la question du travail fait partie intégrante des objectifs stratégiques de l'entreprise et doit être prise en compte dans son fonctionnement quotidien afin, notamment, d'anticiper les conséquences des mutations économiques.

Nous contacter:

Mérédith GUILLANNEUF

Chargée de projets en territoire Auvergne-Rhône-Alpes à l'UDES mguillanneuf@udes.fr – 07 88 26 92 78

Guillaume POINSIGNON

Chargé de développement et d'animation territoriale à l'UDES gpoinsignon@udes.fr – 06 70 41 69 23